

DIAGNOSTIC AGRICOLE & FORESTIER **DU GRAND NANCY**

—
2018



métropole
GrandNancy

POUR UNE AGRICULTURE MÉTROPOLITAINE ET DURABLE

UN DÉFI ALIMENTAIRE

La population mondiale augmente et devrait atteindre les neuf milliards en 2050. L'agriculture française et européenne doit contribuer aux équilibres alimentaires mondiaux. Pour nourrir le monde et lutter contre la faim, la contribution de tous sera nécessaire.

UN DÉFI ENVIRONNEMENTAL

La prise en compte des enjeux environnementaux dans l'agriculture est déclinée dans le plan « Objectif Terres 2020, pour un nouveau modèle agricole français ». Ceux-ci concernent notamment la gestion de l'eau, la contribution à la richesse de la biodiversité, à la protection des sols agricoles, la maîtrise de la demande en énergie et la lutte contre le réchauffement climatique.

UN DÉFI TERRITORIAL

L'agriculture occupe plus de la moitié de la superficie nationale, mais chaque année, la France perd environ 90 000 hectares de Surface Agricole Utilisée (SAU), soit l'équivalent de la surface d'un département tous les six ans. Cette diminution de SAU est la conséquence d'une artificialisation des sols importante, avec une incidence sur la production agricole. Dans le même temps, l'activité agricole a connu de profondes transformations qui ont modifié les paysages cultivés, ainsi que les relations ville-campagne.

UN DIAGNOSTIC, POUR QUOI FAIRE ?

1

Connaître et comprendre les problématiques d'aujourd'hui et les enjeux de demain sur un territoire couvert par 25% de forêt et 22% de zones cultivées.

2

Compléter la connaissance du territoire après l'étude de définition de la trame verte et bleue du Grand Nancy et l'inventaire des zones humides qu'il recèle.

3

Disposer d'un état des lieux précis du foncier et des filières agricoles, ainsi que des dynamiques forestières, pour orienter les choix du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Métropole.

4

Identifier et écouter les femmes et les hommes qui vivent et font vivre les exploitations, les centres équestres, les entreprises en amont et en aval des filières de production.

5

Partager entre acteurs du territoire une même vision sur les forces et faiblesses de l'agriculture et de la sylviculture locales.

6

Préfigurer les défis qui attendent l'agglomération de Nancy et son bassin de vie en matière de politique alimentaire territoriale.



3

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

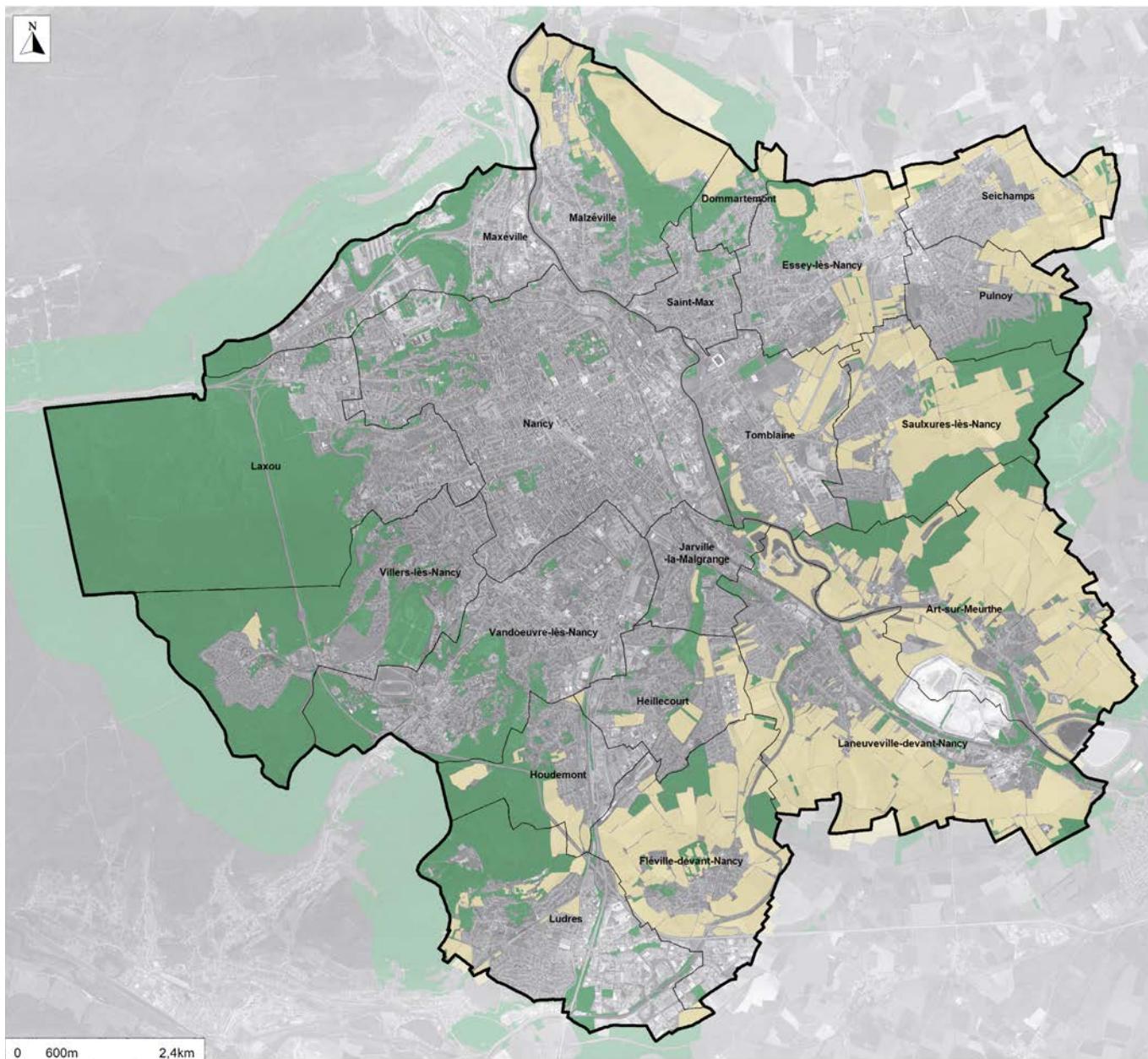
Le diagnostic est issu d'une volonté des élus de réaliser une démarche partenariale avec la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et l'agence locale de l'Office National des Forêts (ONF), en lien avec le Centre Régional de la Propriété Forestière. Cette étude a été réalisée avec le soutien du Département 54 et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

LE MONDE AGRICOLE

- Entretiens individuels avec les 40 exploitants du territoire (taux de réponse de 95 %).
- Analyse du parcellaire agricole, des dynamiques foncières, des structures agricoles et de leurs dynamiques.
- Recensement des démarches qualité des exploitations, des mesures agro-environnementales, des labels, etc.
- Mise en perspective de l'évolution du monde agricole et recensement des projets de développement et de diversification portés par les exploitants.
- Définition d'objectifs pour le soutien d'une agriculture traditionnelle couplée au développement d'une agriculture urbaine, à la hauteur des besoins en circuits de proximité et en produits de haute qualité.

LA FORÊT

- Analyse du parcellaire forestier et des systèmes de gestion, notamment en forêt domaniale de Haye (1470 ha, soit 77% des surfaces de forêt de la Métropole) et en forêts communales (340 ha).
- État des lieux des peuplements et des rendements, ainsi que des perspectives de production.
- Identification des bénéfices connexes procurés par une gestion raisonnée de la forêt : lutte contre les risques naturels, maintien de la biodiversité, qualité de la ressource en eau, résilience face aux dérèglements climatiques, qualité de l'air...



TERRAINS AGRICOLES : 3056 HA (22% DU TERRITOIRE)

BOISEMENTS : 3600 HA (25% DU TERRITOIRE)

- | | | | |
|--|------------------|---|--------------------------|
|  | Boisement |  | Limite communale |
|  | Terrain agricole |  | Métropole du Grand Nancy |

L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DU GRAND NANCY

LES POINTS DE VIGILANCE

- Légère diminution des surfaces cultivées de 1% en 10 ans.
- Diminution du nombre d'exploitations (stabilisé à 40 exploitations).
- Forte érosion de la filière maraîchère.
- Faible proportion des exploitations certifiées « bio », représentant 5% des structures professionnelles.

LES POINTS POSITIFS

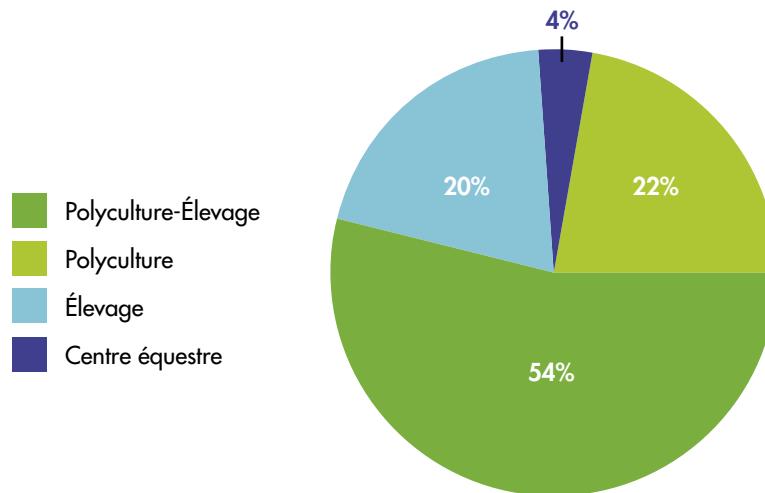
- Très bonne stabilité des prairies permanentes (1405 ha, soit 46% des surfaces cultivées).
- Bonne résistance du modèle traditionnel « polyculture-élevage » en milieu périurbain, ce qui reste rare pour une métropole.
- Construction d'une véritable filière équestre « de proximité », avec 11 centres équestres répertoriés.
- Rajeunissement des chefs d'exploitation (13 exploitants installés depuis moins de 5 ans).
- Effort de diversification des exploitations, avec notamment la vente directe.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur le territoire du Grand Nancy, l'agriculture, c'est aussi :

- un lycée agricole (Pixérécourt) reconnu pour ses filières d'excellence, notamment en gestion du patrimoine naturel
- un « Espace agricole lorrain » regroupant près de 450 collaborateurs à Laxou
- 11 centres équestres en activité, 5 maraîchers et/ou horticulteurs
- des exploitations de plus en plus diversifiées : accueil à la ferme, vente directe, ferme pédagogique, unité photovoltaïque...

SURFACES OCCUPÉES PAR LES DIFFÉRENTS TYPES D'EXPLOITATIONS



LA FORÊT SUR LE TERRITOIRE DU GRAND NANCY

LES POINTS DE VIGILANCE

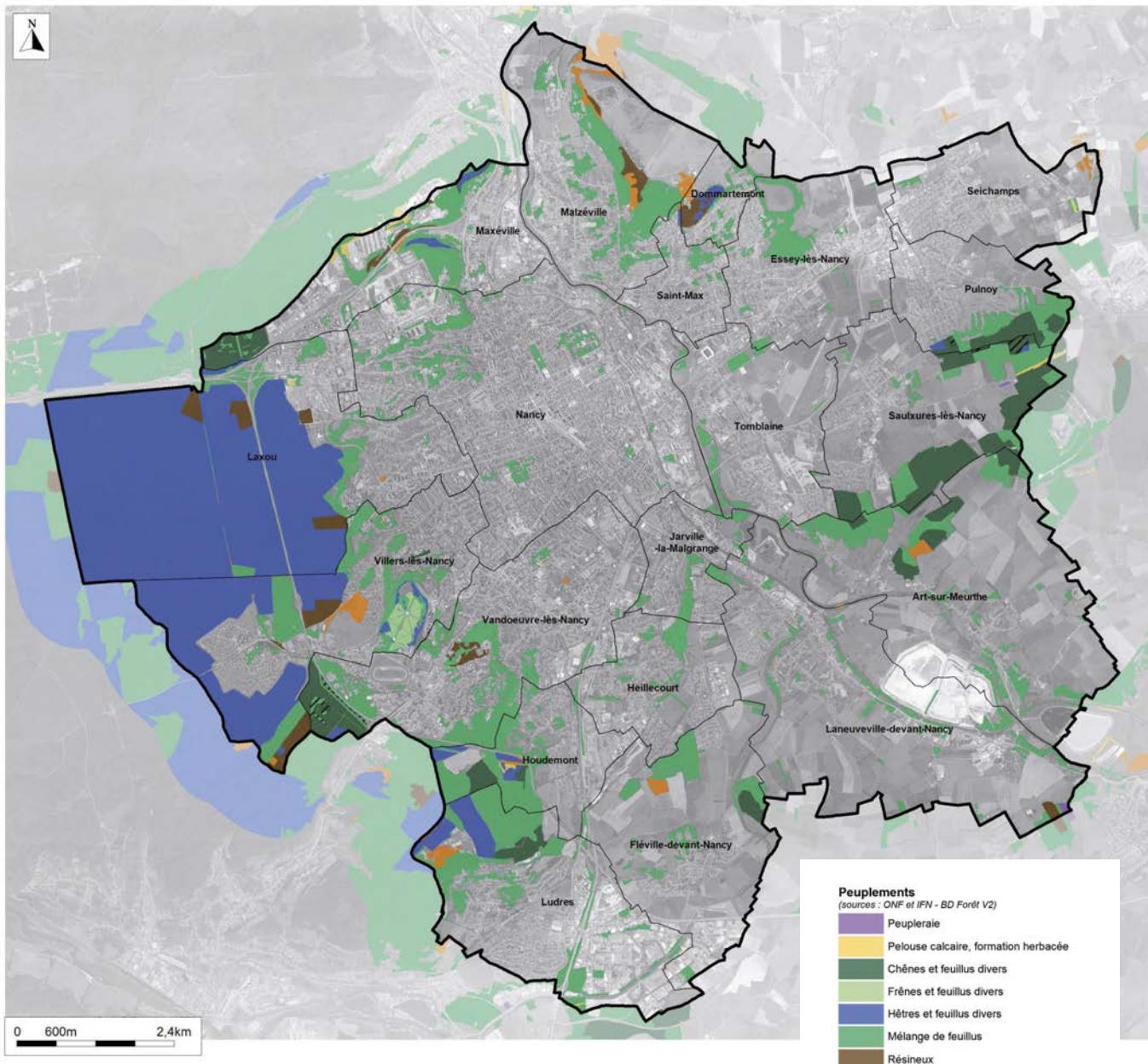
- Morcellement d'une partie de la forêt privée, présentant une desserte de qualité variable.
- Faibles surfaces réservées en îlots de vieillissement (pour un maintien et une valorisation de la biodiversité).
- Attaques subies par la forêt, encore impactée localement par le contrecoup de la tempête LOTHAR de 1999.
- Bois d'œuvre de qualité moyenne.
- Baisse attendue des volumes de bois récoltés dans les quatre ou cinq prochaines années.

LES POINTS POSITIFS

- Augmentation progressive des surfaces soumises au régime forestier et gérées par l'ONF (plus de 50 % en 2018).
- Peuplements forestiers adaptés aux conditions climatiques actuelles et relativement diversifiés.
- Forêt périurbaine dotée d'équipements d'accueil du public.
- Rôle éco-paysager important, avec un massif reconnu comme réservoir de biodiversité fonctionnel à l'échelle régionale.
- Production issue de la forêt publique régulière et soutenue.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Massif de Haye, fort de ses 11.400 ha dont la moitié de forêt domaniale, constitue un territoire exceptionnel, en termes de production, de fonctions environnementales et d'accueil du public, sans oublier son intérêt archéologique et patrimonial. Fruit d'un engagement collectif, 10.400 ha de la Forêt de Haye sont désormais classés en forêt de protection depuis le 31 octobre 2018. Ce statut confère une garantie pour l'intégrité du massif boisé contre toute exploitation défavorable.



**DES PEUPEMENTS DOMINÉS
PAR LE HÊTRE ET PAR LE CHÊNE.**

- Peuplements**
(sources : ONF et IFN - BD Forêt V2)
- Peupleraie
 - Pelouse calcaire, formation herbacée
 - Chênes et feuillus divers
 - Frênes et feuillus divers
 - Hêtres et feuillus divers
 - Mélange de feuillus
 - Résineux
 - Peuplement mixte feuillus et résineux
-
- Feuillus précieux
 - Limite communale
 - Métropole du Grand Nancy

AU-DELÀ DU DIAGNOSTIC...

Le diagnostic agricole et forestier de la Métropole du Grand Nancy est une opportunité pour structurer les partenariats futurs. Avec quatre objectifs.

CONSTRUIRE DE NOUVELLES RELATIONS

entre le Grand Nancy et la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, pour :

- créer des liens entre le monde agricole et celui de la ville,
- valoriser le foncier agricole, comme une richesse non renouvelable, et l'agriculture, comme une activité non délocalisable,
- favoriser une diversification des exploitations,
- développer la qualité environnementale.

PRÉFIGURER UNE COOPÉRATION

avec l'ONF et les intercommunalités voisines dans la continuité du classement de la Forêt de Haye en forêt de protection, à travers l'élaboration d'une charte forestière de territoire, pour :

- stabiliser le périmètre de la forêt périurbaine et gérer les interfaces ville-forêt,
- faire découvrir le massif de Haye, et renforcer la capacité d'accueil de la forêt dans le respect de la fragilité des espaces et des espèces,
- partager une vision de l'avenir des peuplements et de la gestion raisonnée de la forêt, comme bien commun,
- engager des actions de valorisation du patrimoine archéologique, historique, écologique et paysager.

FAIRE VIVRE UN PARTENARIAT

avec le Département 54 et les autres acteurs du Sud Meurthe-et-Moselle, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, pour :

- maintenir et développer les filières,
- améliorer l'autonomie alimentaire du territoire,
- garantir des débouchés aux produits locaux,
- pérenniser les circuits-courts ou de proximité,
- développer des infrastructures et des outils logistiques alimentaires,
- valoriser le mieux-manger et la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- soutenir les initiatives de diversification des ventes de produits locaux : à la ferme, sur l'étal...
- favoriser l'alimentation de qualité et l'éducation alimentaire auprès des publics les plus démunis.

ÉLABORER UN PLAN D'ACTION

à partir de deux études, l'une sur les coteaux du Grand Nancy, l'autre sur les milieux thermophiles ouverts, pour :

- valoriser ces coteaux sur le plan économique et écologique, visant à privilégier la réouverture de ces milieux et à rechercher les destinations d'usages les plus adaptées, dont la diversification agricole,
- mettre en place des pâturages sur ces milieux ouverts, qui constituent des réservoirs de biodiversité et des portions de corridors écologiques (pelouses calcaires des plateaux, vergers...).





CONTACTS

métropole
GrandNancy www.grandnancy.eu



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEURTHE-ET-MOSELLE

www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr



www.onf.fr